



Pays d'Armagnac
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural



Comité de Pilotage Local du site Réseau hydrographique du Midou et du Ludon (FR7200806)

28 novembre 2025

Salle des fêtes, Hontanx

Procès-verbal de la séance

Le Président M. BRUNELLO introduit le comité de pilotage, il annonce à l'assemblée que la Région Nouvelle-Aquitaine a donné des nouvelles rassurantes sur l'arrivée des subventions de l'animation Natura 2000.

Il annonce que le PETR Pays d'Armagnac a renouvelé avec l'Entente le portage de l'animation Natura 2000 pour les 3 prochaines années et qu'il s'est porté à nouveau candidat pour être Président du COPIL et a été réélu.

Mathieu DESTOUESSE rappelle le dispositif Natura 2000.



Natura 2000 c'est quoi ?

Au quotidien

La gestion des sites Natura 2000 relève d'une démarche participative et contractuelle.

- Un **COPIL** regroupant les acteurs locaux
- Chaque site est doté d'un plan de gestion « **DOCOB** » co-construit : objectifs de conservation et mesures de gestion
- qui sont mis en œuvre sous forme de **CHARTES** (exonération Taxe Foncière Propriétés Non Bâties) et de **CONTRATS (MAEC en surfaces agricoles + FORESTIERS + NI-NI)** co-financés par l'Union européenne (fonds FEADER + exonération TFPNB).
- Un **ANIMATEUR** est recruté pour mobiliser les acteurs locaux (fonds FEADER).

Les activités humaines et les projets d'infrastructure sont possibles en site Natura 2000.

Pour éviter les activités préjudiciables à la biodiversité, les projets susceptibles d'avoir des incidences sur les espèces et habitats protégés doivent être soumis à évaluation préalable (« **EIN** »)

Sabrina MEUNIER présente l'organisation du portage de ce site Natura 2000 entre le PETR Pays d'Armagnac et les Communautés de Communes landaises. L'animation est confiée à l'ADASEA du Gers et de Landes Nature via un marché public triennal.

Présentation des missions du PETR et du budget 2025.

Missions du PETR :

- Chef de file et coordonnateur de la Convention d'entente
- Suivi administratif et financier
- Co-organisation des événements
- Secrétariat du copil
- Coordination des missions d'animation

Contexte :

- Pas de financement de l'animation des MAEC
- Demandes paiement 2023 et 2024 faites le 25/11/25
- Notification attribution 2025 prévue pour décembre 2025

Budget 2025

Dépenses 2025 – TTC		
ADASEA :	40 800,00 €	
Landes Nature :	14 000,00 €	
<u>Frais personnel interne :</u>	3 638,86 €	
Total :	58 438,86 €	
Recettes prévisionnelles 2025 - TTC		
Région Nlle Aquitaine 80%	46 751,09 €	
Autofinancement total 20%	11 687,77 €	
Part PETR Armagnac		8 076,25 €
Part CC Pays Villeneuve Ac Landais		2 910,26 €
Part CA Marsan		561,01 €
Part CC Landes d'Ac		105,19 €
Part CC Pays grenadois		35,06 €

Mathieu DESTOUESSE explique que le retard de paiement et d'instruction est dû à une difficulté de transfert administratif et technique entre l'État et la Région Nouvelle-Aquitaine mais que la situation est en train de se régler.

Bilan de l'animation 2025

Suzy LEMOINE et Hugo GIRARD reviennent sur les journées de sensibilisation menées en 2025 lors des Journées Mondiales des Zones Humides ou lors d'autres événements.

• Journée du Moulin d'Estang (05/05/2025)



Divers ateliers (biodiversité, cookies, conte, pêche, coloriage, ...) pour l'ensemble des élèves de l'école d'Estang

➤ Cycle de l'eau, chaîne alimentaire, ...

• Journée Mondiale des Zones Humides

Le 02 février diffusion du film : L'appel des libellules, à Villeneuve de Marsan

Le 19 février balade autour des étangs de Hontanx à la recherche de la Loutre d'Europe



Marine HEDIARD fait un bilan des formations à l'attention des animateurs des centres de loisirs sur le thème Animer dehors.

Sabrina MEUNIER rappelle que l'un des objectifs de ces journées pour les animateurs de CLAE est de déployer l'effort d'animation et de sensibilisation vers un plus grand nombre d'enfants. Bien sûr, ceci n'est pas incompatible avec une intervention en classe ou en centre de loisir par les animateurs Natura 2000.

Question : Mme BOURRETERE Conseillère Départementale, s'interroge sur le choix de Cazères-sur-l'Adour, Villeneuve étant plus centrale. Pourquoi le périscolaire plus que le scolaire ? et le collègue ?

Marine HEDIARD explique que Cazères-sur-l'Adour permettait de simuler facilement une animation en sortie sans bus depuis la porte du centre de loisirs mais une journée à Villeneuve peut s'envisager. Le FEADER ne permet pas de financer du programme scolaire mais les animateurs Natura 2000 peuvent intervenir pour une intervention ponctuelle. Les élus ne doivent pas hésiter à faire redescendre les informations lors des conseils d'école pour proposer des sorties scolaires gratuites via l'animation Natura 2000. Il est plus difficile de travailler avec les enseignants de SVT en collège qui sortent peu, plus de facilités avec les lycées professionnels.

2026 sera l'occasion de faire le bilan de ce qui a été mis en place par les animateurs des centres de loisirs à la suite des formations et de préparer de nouvelles sessions.

L'exposition du site Natura 2000 (3 kakémonos) est toujours disponible pour être mise à disposition des communes ou acteurs locaux.

Rappels

- **Exposition mobile Midou-Ludon**
Présentation de Natura 2000, des espèces animales et des milieux
Mise à disposition gratuitement
- **Page Facebook @LandesNature et @Adasea 32**
- **Sites Internet**
barthesmidouzemarensin.n2000.fr
gers.n2000.fr



Information - communication

des lettres d'informations

- Des anciennes : Le Dispositif N2000, la Cistude d'Europe
- 2025 Loutre d'Europe



Perspectives pour 2026

- Elections municipales
- Contact prioritaire avec les nouvelles équipes

La dernière lettre d'info du site présente la Loutre d'Europe. La Lettre N2000 sera mise à jour en 2026 et concernera le dispositif Natura 2000. À la suite des élections municipales, les élus pourront solliciter les animateurs pour une intervention en commission ou en conseil pour présenter Natura 2000.

Hugo GIRARD et Suzy LEMOINE présente le volet MAEC en rappelant tout d'abord que l'animation des MAEC n'a pas été financée en 2025 mais que les deux structures ont assumé ce travail sur leurs fonds propres pour proposer la souscription aux agriculteurs. Il est précisé, qu'en aucune façon, cette solution provisoire pour 2025 ne pourrait être considérée comme pérenne.

Pas d'animation financée par la Région :

- **Landes Nature** 14 jours autofinancés pour permettre l'accompagnement a minima
Pour les agriculteurs : 100 000 € d'enveloppe - sélection à faire – 10 dossiers retenus
- **ADASEA** : 27,5 jours financés PAEC Armagnac – DRAAF Occitanie
11 agriculteurs ont contractualisé sur site Natura 2000 pour une enveloppe de 154 000 €

Perspectives pour 2026

- Landes : MAEC-200 000 € demandés, pas de vision sur le financement d'animation
- Gers : MAEC-58 000 € demandés, financement animation ?

Mathieu DESTOUESSE explique que la DRAAF Nouvelle-Aquitaine a suspendu en 2025 le financement de l'animation des MAEC dans le cadre d'une délégation auprès d'un prestataire, c'est le cas pour le site N2000 du réseau hydrographique du Midou et du Ludon. Il précise que pour les sites animés en régie (par un agent de la collectivité), l'animation MAEC est financée dans le cadre de l'animation « courante » Natura 2000. La DRAAF maintient ce désengagement pour l'année 2026.

Marine HEDIARD annonce que compte tenu de cette situation, les diagnostics seraient facturés aux exploitants en 2026.

Philippe DUDEZ précise que le PETR Pays d'Armagnac n'embauchera pas de personnel pour engager les MAEC. Le lien de confiance entre les agriculteurs et Landes Nature ou l'ADASEA du Gers est primordial pour une contractualisation efficace. Aucune solution n'est proposée pour la prise en charge de l'animation des MAEC côté Gers en 2026.

Alors que l'animation des MAEC est prise en charge sur les sites Natura 2000 qui dépendent de la Région Occitanie, Jean-Philippe BRUNELLO ne comprend pas cette différence entre les 2 Régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie et exprime un besoin d'harmonie pour la compréhension des dispositifs.

Le Président de Landes Nature, Nicolas VICART, précise que c'est l'effort des agriculteurs qui peut s'arrêter d'un coup avec ce non-financement de l'animation des MAEC.

Mathieu DESTOUESSE indique que le COPIL peut solliciter les élus régionaux pour faire remonter ce problème.

Question : Annie PAVAN (Arbre & Paysage 32) demande quelle est l'articulation avec les Paiements pour Service Environnementaux de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Hugo GIRARD répond que seul le côté gersois du Midour est éligible aux PSE. C'est aux agriculteurs de faire le choix entre les MAEC et les PSE qui ne sont pas cumulables. Il y a aussi des MAEC à l'échelle de l'exploitation qui sont portées par l'Institution Adour et les Chambres d'Agriculture du Gers et des Landes sur le territoire du Midour.

Hugo GIRARD présente les contrats Natura 2000 : pas de dépôt en 2025 mais plusieurs projets. Quelques rappels sont également faits sur ces contrats hors agricole (prise en charge à 100% pour les particuliers et 80 % pour les collectivités) et notamment les contrats de bois sénescents. Ces contrats sont signés soit par des communes soit par des particuliers sur des boisements prévus à la coupe qui présentent des micro-habitats forestiers et des arbres de gros diamètre. Le plafond de 4500 €/ha intègre la conservation des arbres et du sous-bois sur 30 ans sans intervention. Le paiement est fait en une seule fois au début du contrat.

Annie PAVAN rajoute que le bois mort est un élément essentiel des forêts, car il regorge d'une quantité importante de champignons et donc d'eau ce qui permet aux arbres d'avoir de l'eau disponible pour pousser et limiter l'impact des sécheresses.

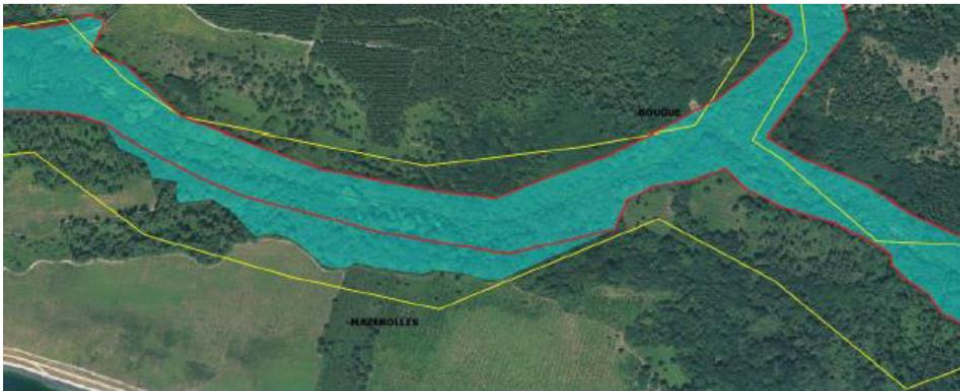
Suzy LEMOINE présente les suivis réalisés sur le site : poursuite de l'inventaire de la Loutre d'Europe. Qu'est-ce qui explique le retour de cette espèce ? Plus que l'amélioration de la qualité des cours d'eau, l'espèce est protégée au niveau national depuis 1972 et la ressource alimentaire présente (écrevisses américaines) sont certainement 2 facteurs importants pouvant expliquer cette recolonisation. Elle est présente sur les Landes et au moins jusqu'à Auch dans le Gers.

Une population importante de Grand rhinolophe à l'Église de la Madeleine à Mont de Marsan a été identifiée, à la suite de travaux réalisés sur l'église. Les chiroptères ont trouvé une nouvelle entrée. Landes Nature travaille avec les services de la ville pour les sensibiliser à cet enjeu et pour suivre la population. L'église se trouve à quelques mètres du Midou, corridor de déplacement et zone de chasse.

Annie PAVAN ajoute que la zone de chasse peut se trouver à 10-15 km du gîte, il est donc important d'avoir des corridors. Il est également possible de mettre en place des trappes pour permettre uniquement l'entrée des chiroptères sous les toits.

Marine HEDIARD présente les avancées concernant la validation du périmètre du site Natura 2000. Les animateurs Natura 2000 ont échangé avec les services de la DREAL nouvelle Aquitaine et le Muséum National d'Histoires Naturelles pour justifier les retraits entre les 2 périmètres. Finalement, 5 zones côté Landes ont été ajustées à la marge.

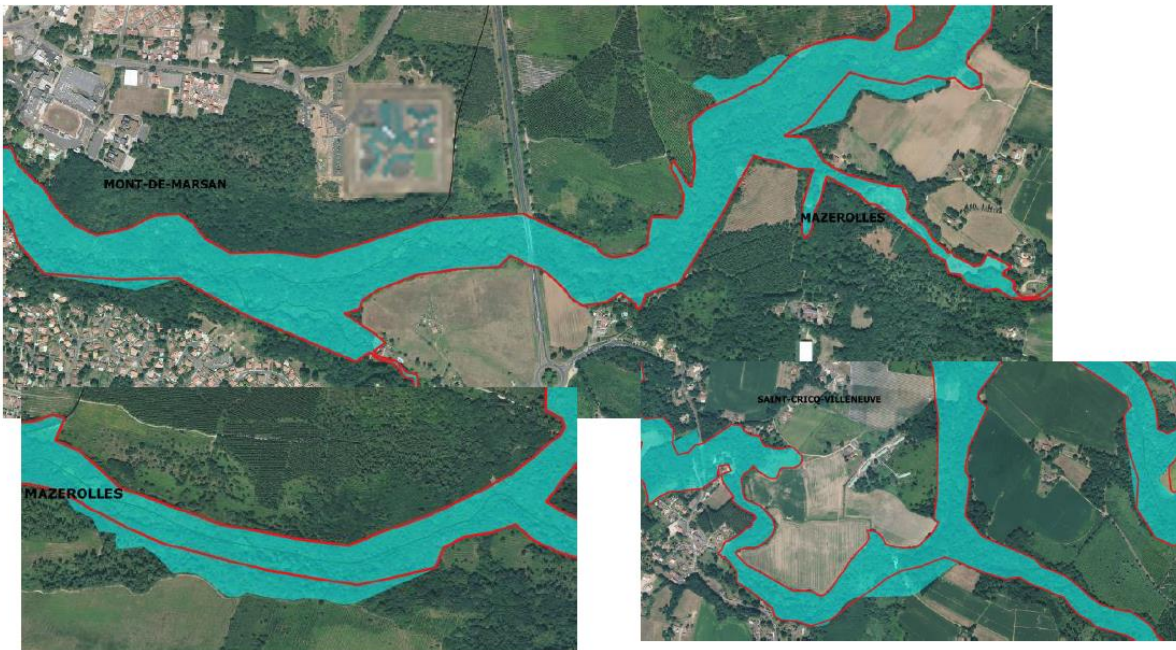
- Pour rappel, 2 périmètres coexistaient : un périmètre **1 jaune** officiel de référence et un périmètre **2 rouge** d'usage validé par le DOCOB mais non arrêté par la Commission Européenne et le Ministère.



- En 2025, des échanges avec la DREAL Nouvelle-Aquitaine et le MNHN ont permis de justifier des retraits entre le **périmètre 1** et **le périmètre 2** et de prendre en compte des ajustements demandés par le MNHN et ainsi arriver à un **périmètre 3 bleu**

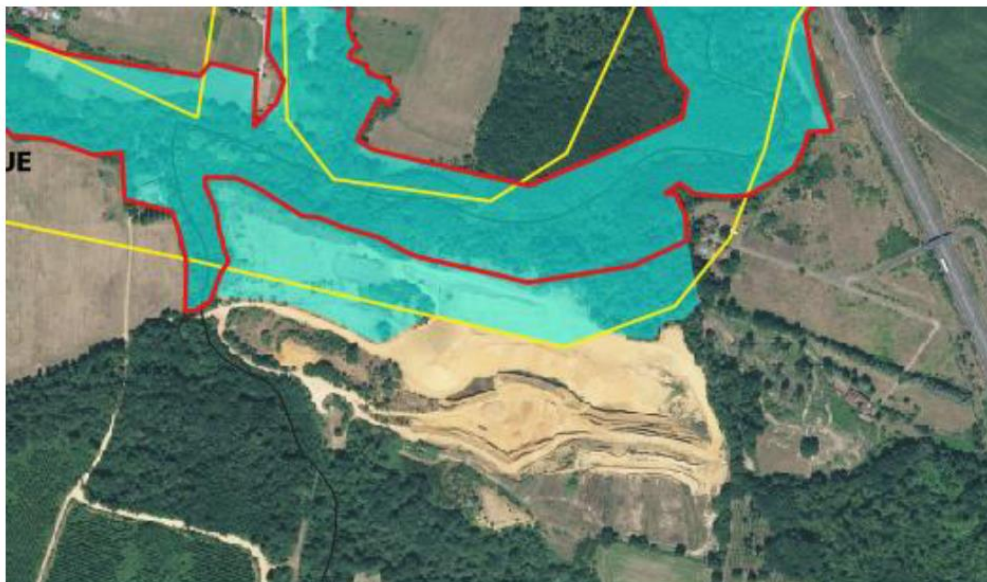


Figure 1



Ajustement à la marge (boisements feuillus classé en N) sur Mont-de-Marsan, Mazerolles et Saint-Cricq-Villeneuve

Figure 2



Réintégration de la carrière de Saint-Cricq-Villeneuve

Après une observation rigoureuse des différentes modifications (cf. figures 1 et 2 ci-dessus), le COPIL valide cette nouvelle proposition de périmètre.

Marine HEDIARD explique la suite de la procédure, les différentes EPCI concernées doivent donc à nouveau être consultées. Le préfet du Gers doit signer la fiche de synthèse des consultations précédentes. Ensuite le périmètre pourra reprendre son chemin vers la Commission Européenne pour validation.

Sabrina MEUNIER évoque les perspectives pour 2026 en rappelant que le Comité Syndical du PETR Pays d'Armagnac a voté contre la relance du marché d'animation Natura 2000 en septembre tant que la Région Nouvelle-Aquitaine n'aurait pas versé les financements 2023 et 2024. Suite aux informations données aujourd'hui par la Région, un nouveau vote pourra être proposé au Comité Syndical en janvier, ce qui permettra potentiellement de relancer le marché en avril 2026.

Le Président du COPIL et le Maire de Hontanx clôturent le COPIL.

La séance est levée à 18h00.

Annexes

1. Liste des participants
2. Diaporama bilan Natura 2000 du COPIL du 28 novembre 2025

Annexe 1



Site Nature 2000 du réseau hydrographique

du Midou et du Ludon

Comité de pilotage

28 novembre 2025 – Hontanx

Feuille d'émargement

Prénom - Nom	Organisme	Mail	Signature
Jodis Meunier	PFST Armagnac		
Hugo GIRARD	ADASEA32	hugo.girard@adasea.net	
JF BRUNELLO	ARTHA D'ARMAGNAC CMAIE	brunelloj@smal.eu	
ESCAPIT Marcin	FDPPIA 40	m.escapit m.escapit@peche-landes.com	
CATUTE Jean-Pierre	Mairie ST GEN	jp.catute@guail.com	
DE JEAN Jean-Louis	MAIRE HONTANX		
BOURRETÈRE Agathe	CD 40	agathe.bourretère@lands.fr	
DUPIN Bernard	MAIRE Adjoint MOTGUILHEM 32240		
LEYMARIE Thierry	conseiller Hongo:them.		
DUPOUY CHRISTIAN	Maire CASTEL D'ARMAGNAC		
Nicolas NICART	LANDES Nature		

Prénom - Nom	Organisme	Mail	Signature
Zacchetto	Bernard CCVA		
Bernad KRZYWSKI	RDH Agplo.	b.krywski@caumontpiedmont.fr	
Christelle BARBEAU	DDT740	christelle.barbeau@landes.gouv.fr	
SMINT GERMAIN Pierre	Commune BOUGUE	spag40@orange.fr	
SANZ Sylvie	Mairie Gaillères	sanz.s@orange.fr	
Vincent Boneu	Région Occitanie	vincent.boneu@la-region.fr	
PRESSICAUD Raphaëlle	Région Occitanie	raphaëlle.pressicaud@la-region.fr	
PAVAN Annie	AP32	a.pavan@ap32.fr	
BERNADICOU Nicolas	CD32 - ENS	nbernicou@gers.fr	
ANQUEZ Marion	CBN PMP	marion.anguet@cbnpmp.fr	
EMELIN Baptiste	CNPF Occitanie Gers	baptiste.emelin@cnpf.fr	
HOUILLER Grégory	DDT32	gregoire.houiller@gers.gouv.fr	
HEDIARD Marine	Landes Nature		
LEMOINE Suzy	Landes Nature		